



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Comité de programmation du GAL des Terroirs du Lauragais Relevé de conclusions du 28 SEPTEMBRE 2021

Le comité de programmation du GAL Terroirs Lauragais s'est réuni en séance plénière le mardi 28 septembre 2021 de 17h00 à 18h30, à Castelnaudary, sous la présidence de Philippe GREFFIER.

Membres titulaires présents

22 présents : 13 du collège Public, 9 du collège Privé (cf. feuille d'émargement)

Afin de respecter le double quorum, 5 membres du collège public n'ont pas participé au vote.

Invités

- Président de la CC Lauragais Revel Sorezois : Laurent HOURQUET
- Président de la CC Terres du Lauragais : Christian Portet
- PETR du Pays Lauragais : Gilbert HEBRARD
Sylvie FORESTIER
- CD31 : Denise MARTY
- CD11 : Philippe RAYNAUD

Equipe GAL : Chef de projet/Coordination : Laurie MILESI - Gestionnaire : Florence JUAN GLENAT

Ouverture de la séance

Le Président du GAL, Philippe GREFFIER, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence. Le double quorum étant atteint, le comité de programmation peut valablement délibérer.

Le Président rappelle à cette occasion que les représentants des projets qui sont présentés au vote ne sont pas habilités à prendre part aux débats ni au vote concernant leur dossier.

Rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Vote des dossiers de demande d'aides validés par le service instructeur de la Région
2. Point sur l'avancement de la programmation 2014-2021
3. Etat d'avancement de la période de transition 2021-2022 : montant de l'enveloppe attribuée et répartition par fiche action
4. Questions diverses

I. Vote des dossiers de demande d'aides validés par le service instructeur de la Région

N° Osiris	TO	Etat	Présentation de l'opération		SELECTION		Montant FEADER attribué	
			Intitulé de l'opération	Bénéficiaire	Note minimale pour sélection	Note attribuée au projet	Montant FEADER	AVIS CP
RMIP190221CR073 0124	19,2	PROGRAMMATION	création d'une maison de la nature et base sportive sur le lac de la GANGUISE	CAP GANGUISE	11	15,7	120 000,00	Favorable
RMIP190221CR0730117	19,2	PROGRAMMATION	création d'un gîte d'étape	SARL Moulin du vivier	11	17,1	91 736,49	Favorable
RMIP190321CR0730008	19,3	PROGRAMMATION	vidéos promotionnelles sur le canal du midi	CRT (coopération)	11	14,3	11 642,00	Favorable
RMIP190221CR0730115	19,2	PROGRAMMATION	modernisation équipement culturel	CCPLM	11	12,9	12 119,93	Favorable
RMIP190221CR0730116	19,2	PROGRAMMATION	centre de loisirs de BELPLAS	CCPLM	11	16	50 664,85	Favorable
RMIP190221CR0730119	19,2	PROGRAMMATION	crèche de st felix de LAURAGAIS	CC LRS	11	16	16 088,52	Favorable
RMIP190221CR0730118	19,2	PROGRAMMATION	PCAET 2021-2022	PETR	11	15	50 000,00	Favorable
RMIP190421CR0730009	19,4	PROGRAMMATION	animation GAL 2021	PETR	11		63 419,08	Favorable
TOTAL programmation du 28 septembre 2021							415 670,87	

Concernant le dossier animation GAL 2021, une modification a été apportée suite au vote en opportunité en mai : la prestation extérieure prévue pour accompagner la définition du programme d'actions a été réfléchiée pour l'embauche d'une gestionnaire en renfort dans le cadre d'un accroissement d'activité, pour 6 mois, du 1^{er} octobre au 31 mars. Cette évolution n'engendre pas d'augmentation du budget global.

→ **Résultat du vote des membres habilités à voter sur ces 8 dossiers : avis favorable à l'unanimité.**

II - Point sur l'avancement de la programmation 2014-2021 et ajustement de la maquette financière

Le tableau ci-dessous représente la consommation de l'enveloppe après vote des 8 dossiers.

Fiches actions		Enveloppe LEADER	Montants votés au 28 sept 2021		Total Enveloppe votée au 28/09/2021	
			Nombre de dossiers	Montants	Montant	Part/ total
FA1	Tourisme nature	1 300 000	2	211 736,11 €	932 569,74 €	72%
FA2	Promotion touristique	250 000	0		197 762,03 €	79%
FA3	Culture	750 000	1	12 119,94 €	592 488,22 €	79%
FA4	Economie locale	550 000	1	50 000 €	655 292,14 €	119%
FA5	Services	355 000	2	66 753,40 €	423 775,18 €	119%
Sous total plan de développement		3 205 000			2 802 797,66	87%
FA6	Coopération	125 000	1	11 642,00 €	102 718,55 €	82%
FA7	Animation GAL	420 000	1	63 419,09 €	381 996,57 €	91%
Total		3 750 000	8	415 670,87	3 286 602	88%

Il est souligné que les fiches actions 4 et 5 sont en surconsommation avec 119% d'attribution par rapport à l'enveloppe initialement fléchée. La proposition de répartition de l'enveloppe de transition entre fiches actions permettra un rééquilibrage.

III -Etat d'avancement du programme et enveloppe transitoire

Le Président du GAL indique que dans ce contexte de fin de programme, l'objectif est d'affiner le plus possible l'enveloppe disponible et d'identifier les projets qu'elle permettra d'accompagner d'ici fin 2022. Il présente ainsi une estimation comprenant les sous-réalisations des 19 dossiers déjà payés. **Le montant est de 1 295 926.4 euros.**

Il présente **au vote en opportunité les 8 dossiers** destinés au comité de programmation de décembre 2021.

Les porteurs de projets se succèdent pour présenter ces dossiers aux membres de l'assemblée.

Mr Jeannet pour l'ADAOA, Mme Forestier, directrice du PETR pour le Conseiller d'Energie Partagé porté par le PETR, Mr Serrano, coprésident à la commission culture, pour la politique culturelle 2021 du PETR, Mme Vilespey, coprésidente à la commission tourisme, pour la politique touristique 2021 du PETR, Mr Monmège pour le festival ALEAS 2021.

Suite à une demande de précisions sur les actions réalisées dans le cadre du programme culture du PETR, il est décidé de transmettre aux membres du comité de programmation, un document complémentaire à ce PV retraçant ces actions.

Porteur du projet	Intitulé des projets	Coût total	Autofi	Etat	Région	CD	LEADER
Calmont	Aménagement médiathèque	577 557, 67 €	151 944,61	181 091		144 522	100 000
ADAOA	Suivi projet Filières 2020/2021	36 757,68 €	7 351,6			16 200	13 206
PETR	CEP 2021-2022	74 000 €					35 520
PETR du Pays Lauragais	Programme Culture 2021	100 000 €	20 000	10 000			47 929
PETR Pays Lauragais	Programme Tourisme 2021	72 730 €	33 310		3000	6000	35 000
Asso ALEAS	Festival "Fantaisies Populaires" 2021 (AAP)	41 254 €	14000	4000		3400	12 000
ROUMENS	Bistrot de Pays/point multi-services	567 358 €	171 106	168 856,1	72 892	50 000	100 000
Montégut-Lauragais	Bistrot de Pays/point multi-services	292 736, 1 €	66 686	87820,8	87 850	50 000	36 719
TOTAL de la programmation pour le comité de programmation de décembre							380 374,97€

Le dossier « équipements numériques destinés à l'accueil touristique » porté par la Communauté de communes piège Lauragais Malepère est également présenté car il pourrait être voté en décembre. Le budget global serait entre 25 000€ et 35 000€ pour un accompagnement LEADER à 48%, sans autre cofinancement.

Celui-ci remplacera l'étude halte de repos sur Bram initialement identifié par la Communauté de communes piège Lauragais Malepère et qui pourrait être accompagnée sur le futur programme. Ces dossiers, votés en décembre, permettront d'arriver à une consommation de 98% de l'enveloppe.

→ **Résultat du vote des membres habilités à voter sur ces dossiers en opportunité : avis favorable à l'unanimité.**

Le Président présente ensuite les 15 dossiers identifiés à positionner sur l'enveloppe complémentaire.

FA	EPCI	Titre du dossier	Maître d'ouvrage	Coût TOTAL	Montant FEADER
Tourisme	CCCLA	Mise en place d'un accrobranche	Association Sport Nature Ganguise	170 000	76 500
	CCCLA	Création de gîte dans un ancien pigeonnier Saint-Martin Lalande	JF De Ligondès	300 000	60 000
	CCLRS	<i>Montée en gamme de gîte à Cahuzac</i>	<i>De Mey</i>	<i>400 000</i>	<i>120 000</i>
	CCLRS	Mise en tourisme des bornes ancestrales	Arfons	53 000	25 000
	CCPLM	Matériel de bornes numériques de l'office de tourisme	CCPLM	32 000	15 000
	PETR	Programme tourisme 2022	PETR Pays Lauragais	70 000	33 600
	CCLRS	Aménagement de Saint-Ferréol	CCLRS	2 500 000	120 000
	CCTDL	Aménagement water jump Thésauque	M. Prudhome	1 150 000	120 000
Culture	PETR	Programme culturel 2022	PETR du Pays Lauragais	100 000	47 929
Patrimoine culturel	CCTDL	Rénovation moulin et station pompage. Accueil du public et offres touristiques	M. Lebrun, apiculteur (Le Faget)	427 007	40 000
Emploi local/innovation	CCCLA	Projet de coopération avec Laurabuc : mobilité douce et service à la population	Association La roue qui tourne	54 183	26 007,84
	CCCLA	Projet coopération avec la roue qui tourne : mobilité douce et service à la population	Laurabuc	226 406	70 570
	PETR	Projet mobilité alternative (mise à disposition de VAE)	PETR du Pays Lauragais	32 580	13 200
	CCTDL	Création d'un lieu de vie au bord du canal : phase 1 coworking, café associatif et épicerie	Association canal coop	274 275	100 000
	PETR	Animation et gestion GAL 2022	PETR Lauragais	106 000	63 419
	TOTAL	Total des projets identifiés pour l'enveloppe de transition 2022		3 713 451 €	931 226 €

→ **Résultat du vote des membres habilités à voter sur ces 15 dossiers en opportunité : avis favorable à l'unanimité.**

Au regard des dossiers restant à voter en 2021 et en 2022, le Président présente la maquette prévisionnelle. Il précise que sur la base de la liste de dossiers débattue ci-dessus, l'enveloppe disponible sera totalement consommée. Le montant indiqué de portefeuille de projets est un peu plus important que l'enveloppe disponible, mais cette différence sera rééquilibrée entre les sous-réalisations des projets déjà votés et ceux identifiés pour un vote en 2022.

Il propose ainsi au comité de programmation de répartir l'enveloppe complémentaire comme suit, en fonction des projets identifiés dans chaque thématique :

FA	Thématiques	Enveloppe de base	Total portefeuille prévisionnel fin 2022		Proposition de répartition de la nouvelle enveloppe par fiche action	Proposition de nouvelle répartition de l'enveloppe	
		Montant	nb	Montant		Montant	Taux
FA1	Tourisme nature	1 300 000	24	1 469 070	80 867	1 380 867	31%
FA2	Promotion touristique	250 000	8	266 362	17 000	267 000	6%
FA3	Culture	750 000	29	740 347	0	750 000	17%
FA4	Economie locale	550 000	23	1 050 516	501 000	1 051 000	24%
FA5	Services	355 000	7	523 775	170 000	525 000	10%
FA6	Coopération	125 000	4	102 719	0	125 000	3%
FA7	Animation GAL	420 000	8	445 416	26 000	446 000	10%
	Total	3 750 000	103	4 598 204	794 867	4 544 867	100%

Le calendrier de fin de programme est présenté par le Président.

Il précise que dans le courant du deuxième semestre 2021, la Région modifiera le Programme de Développement Rural Midi Pyrénées, nécessaire à la consommation de l'enveloppe de transition.

En 2022, il est prévu 3 comités de programmation dont l'objectif sera triple :

- Voter les 15 dossiers
- Présenter un bilan du programme
- Elaborer la future candidature.

IV- questions diverses

Il est précisé que **l'évaluation** du programme par la REGION a démarré. Parallèlement, le GAL propose également aux membres du comité de programmation un questionnaire d'évaluation, qui permettra d'appuyer nos réponses sur la perception concrète des membres du comité de programmation. Nous vous invitons à y répondre et nous vous renverrons pour cela le questionnaire dans les semaines à venir.

Lien vers le questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/1sM5DJwBAU6C6x8USwD_buzGh9vyQaLW4mXE1nzCIRn4/edit.

Après avoir remercié l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Philippe GREFFIER lève la séance à 18h30.

Fait à Castelnaudary le 30 septembre 2021



Le président du GAL, Philippe GREFFIER